

item, si l'assurance totale sur cet item seul serait moindre que 90 pour cent de sa valeur réelle en espèces, au moment de l'incendie, les Compagnies réduiraient proportionnellement la réclamation pour perte sur cet item.

Un exemple

1. Supposons que toutes les polices du marchand en question contiennent la clause par items en question ici.

2. Supposons que ce marchand subisse une perte par le feu dans laquelle son ameublement soit endommagé pour la somme de \$3,000 et que son stock endommagé pour le montant de \$6,000.

3. Supposons qu'à l'époque de l'incendie, l'assurance sur l'ameublement ait été, tout compte fait, de \$14,000, tandis que l'assurance sur le stock ait été, tout compte fait, de \$24,000.

4. Supposons qu'au moment de l'incendie, la valeur de l'ameublement ait été de \$6,300, tandis que la valeur du stock, à la même époque, ait été de \$49,000.

Ameublement trop assuré

Les Compagnies d'assurance contre l'incendie diraient donc au marchand:

"D'après la clause de coassurance de 80 pour cent, attachée à vos polices, l'assurance de votre ameublement, à l'époque de l'incendie, devait être d'au moins 80 pour cent de sa valeur (\$6,000). Votre assurance contre l'incendie pour l'article indiqué devrait donc être de \$14,000. Toutefois, puisque toutes vos polices portent le permis spécial libellé de la manière suivante: "Autre assurance permise sans avis jusqu'à ce que cela soit exigé", il n'y avait pas de limite fixée au montant de l'assurance contre l'incendie qu'on vous permettait ainsi d'avoir. Aucune raison n'existant pour mettre en question votre réclamation pour perte sur votre ameublement, etc., nous vous accordons donc le plein montant de votre perte sur cet ameublement, c'est-à-dire, \$3,300.

Assurance trop faible du stock

D'après la clause de coassurance de 80 pour cent à l'époque de l'incendie l'assurance de votre stock devait être au moins de 80 pour cent de sa valeur (\$49,000), c'est-à-dire de \$39,200. Votre assurance sur votre stock n'était toutefois que de \$24,000, c'est-à-dire exactement des trois-

quarts (24/32) du montant de votre perte sur le stock (\$6,000), c'est-à-dire, \$4,500.

Mais, demande le marchand, n'avais-je pas sur mon ameublement, etc., beaucoup plus d'assurance que vous n'en exigez? Cela, répondent les Compagnies, ne nous regarde pas, car d'après la clause, vous deviez avoir au moins une assurance de 80 pour cent sur le stock et une assurance de 80 pour cent sur l'ameublement et tout excès d'assurance, dans l'un ou l'autre cas, ne sert donc pas à compenser un manque d'assurance dans l'autre cas.

Trop d'assurance ne sert à rien

Mais, continue le marchand, vous semblez oublier que mon assurance totale contre le feu (\$14,000 plus \$24,000) c'est-

à-dire, \$48,000 n'était pas seulement égale à 80 pour cent de la valeur totale de ma propriété, mais surpassant cette valeur. La valeur totale de ma propriété, à l'époque de l'incendie, était de (\$6,300 plus \$49,000), \$55,300 et 80 pour cent de cette somme ne montent qu'à \$44,240. J'avais donc une assurance totale contre l'incendie de \$38,000.

Non, répondent les Compagnies, nous regrettons votre réclamation, mais d'après la clause de coassurance de 80 pour cent attachée à chacune de vos polices—qui déclare expressément qu'elle doit s'appliquer à chaque item séparément—vous n'avez droit à aucune concession (étant donnée l'assurance trop faible de votre stock, bien que, comme vous le dites, le grand total de votre assurance excède 80 pour cent de la valeur combinée des deux items).

(A suivre.)

La Prevoyance

Accidents et Maladies. Bris de Glaces
Garanties et Cautionnements.
Responsabilité de Patrons.

71a Rue St-Jacques - MONTREAL

POURQUOI

DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS

La Sauvegarde

- 1o **PARCE QUE** Ses taux sont aussi avant tageux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2o **PARCE QUE** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quel le compagnie.
- 3o **PARCE QUE** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4o **PARCE QUE** La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5o **PARCE QUE** Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne française et que ses capitaux restent dans la province de Québec pour le benefice des nôtres.

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

JOURNAL DE LA JEUNESSE—Sommaire de la 1889e livraison (13 février 1909).—Le renard de la mer, par Georges-G. Toudouze.—Boissons bizarres, par L. Viator.—Sons et bruits, vibrations et musique, par Daniel Bellet.—Les profondeurs de la mer, par H. Norval.—Philatélie et Géographie.—Une petite fille mal élevée, par Mme Charlotte Chabrier-Rieder.—Ernest Reyer, par H. Heinecke.

Abonnements France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. Sommaire du No 7 (13 février 1909).

1o Dans un District argentin de la Mexique, par M. Albert Bordeaux.
2o A travers le monde: La lutte entre l'ancienne et la nouvelle civilisation en Chine, par Joseph Manthim.—L'Expansion coloniale: Le triste état de la Guyane: les remèdes proposés par le Gouverneur.—Dans le monde du travail: Pour traverser et percer les montagnes par François Crastre. — Civilisations et Religions: La Constitution de la Bosnie et de l'Herzégovine devenues provinces autrichiennes. — Questions politiques et diplomatiques: La situation intérieure en Perse.—Un contrôle anglo-russe semble nécessaire.—Livres et Cartes. — Cultures exotiques.

Abonnements—France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale: Un an 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes. Bureaux de la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint Germain, Paris.

LES débits d'une Compagnie d'Assurance Industrielle forment UNE MINE NON DÉVELOPPÉE pour l'ASSURANCE ORDINAIRE. Notre Contrat à Salaire et à Commission offre des occasions exceptionnelles aux hommes qui peuvent faire à la fois de l'Assurance Industrielle et Ordinaire.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

Bureau Prin

EDIFICE UNION LIFE, TORONTO.

47 Succursales au Canada, de Vancouver à Halifax.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"